



## COLLEGE HENRI IV

4, rue Fatou 77100 MEAUX

Tél : 01 60 25 10 10

@ : [ce.0771173g@ac-creteil.fr](mailto:ce.0771173g@ac-creteil.fr)

Site du collège : [www.henri4meaux.fr](http://www.henri4meaux.fr)

ENT 77 : <https://ent77.seine-et-marne.fr>



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



À Meaux, le 08 octobre 2020

A l'attention des parents d'élèves des  
classes de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>



### Objet : Formation aux compétences numériques – Certification PIX

Madame, Monsieur,

A compter de cette année, tous les élèves du cycle 4 (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>) ont l'obligation d'évaluer leurs compétences numériques via une application appelée PIX (voir la vidéo sur le site Pix: <https://pix.fr/>)

Votre enfant suivra tout au long du collège des parcours numériques sous forme de questions et défis adaptés à son niveau. A chaque fois que votre enfant "passe un niveau", il valide des compétences et les défis suivants augmentent en difficulté pour valider d'autres compétences ou pour gagner en maîtrise. Ces parcours peuvent être généralistes ou disciplinaires. Ils seront construits par les enseignants, à faire en classe ou à la maison.

**Une certification sera organisée en classe de troisième, d'une durée de 2 heures entre le 08 mars et le 12 mai.**

Une autre est prévue en terminale. Ces certifications sont obligatoires, y compris dans le supérieur.

Pour que les élèves de troisième puissent être certifiés, ceux-ci devront compléter un parcours de positionnement avant la Toussaint. Ça se fera cette semaine ou la semaine prochaine en cours de technologie ou avec un enseignant référent. PIX est accessible dans l'application GAR de l'ENT, là où se trouvent les manuels numériques. Il ne faut surtout pas se connecter directement à l'application PIX car seule l'application présente sur l'ENT permettra de conserver un historique des parcours d'une année sur l'autre, d'un établissement à l'autre. En conséquence, **tous les élèves doivent être en capacité de se connecter à l'ENT avec leurs identifiants et leurs codes** (sans passer par la fonctionnalité "enregistrement des mots de passe").

Bien cordialement,

La direction